

Madame le député LREM Valérie Gomez-Bassac, pourquoi ne répondez-vous pas à mes messages ?

écrit par Cachou | 16 octobre 2021

Mme Valérie Gomez-Bassac

Var (6^e circonscription)

Mandat en cours



La République
en Marche

**Photo prise sur le site de
l'Assemblée Nationale,
donc photo publique**

Mme Valérie Gomez-Bassac

Var (6^e circonscription)

Mandat en cours



La République
en Marche

**Photo prise sur le site de
l'Assemblée Nationale,
donc photo publique**

La députée (et non pas ma députée) de ma circonscription, Madame Valérie GOMEZ-BASSAC, élue LREM (merci pour mes

compatriotes qui ont voté pour elle), toujours appartenant à LREM ne répond pas à mes questions, pourtant bien légitimes. Je lui ai adressé le 15/08/2021 l'e-mail suivant :

“Madame la Députée,

Aux élections législatives de 2017 vous avez été élue députée de la sixième circonscription du Var dans laquelle j’habite.

Vous avez été soutenue à l’époque par un tout nouveau parti nommé La République En Marche dont le président était Monsieur Emmanuel Macron. Depuis le président de LREM est devenu Président de la République Française.

À l’heure actuelle, fidèle à vos engagements de 2017, vous êtes toujours inscrite comme députée de La République En Marche.

Comme vous le savez, la loi récemment votée concernant diverses mesures dont le pass-sanitaire, ne fait pas l’unanimité du peuple français.

Mon propos étant de seulement m’informer parmi toutes ces questions très complexes, et étant la députée de ma circonscription, je me permets de me tourner vers vous et de vous poser trois questions, si vous me faites l’honneur de bien vouloir répondre :

1) La dernière loi sur la gestion de la crise sanitaire a été promulguée le 05/08/2021 et publiée au Journal Officiel le 06/08/2021. Les résultats indiquent que cette loi a été votée par un apport massif du parti auquel vous appartenait, La République En Marche.

Sauf erreur ou mauvaise compréhension de ma part, vous n’avez pas pris part au vote. Vous n’avez donc ni voté pour, ni voté contre, ni ne vous êtes abstenue.

Vous avez refusé de prendre part au vote d’une loi d’une importance exceptionnelle, et proposée par le parti auquel vous appartenez encore, par lequel vous avez été élue députée en 2017.

Pourrais-je connaître, Madame la députée, les raisons de votre non-participation audit vote ?

2) Ladite loi susnommée exige la présentation d’un pass sanitaire pour de très nombreuses activités de la vie

courante. Ce pass sanitaire signifie, qu'il soit suite à une vaccination ou le résultat d'un test, une révélation du secret médical par des citoyens lambda qui ont l'obligation de le demander. Ainsi donc, pour cette question, le secret médical n'existe plus.

C'est la raison pour laquelle je vous demande, Madame la députée, si vous êtes vaccinés avec le cycle complet actuellement en vigueur ?

Dans l'affirmative, avez-vous l'intention de procéder à une troisième injection comme il semblerait que cela se présente, ainsi que des rappels fréquents pour maintenir les effets annoncés dudit vaccin ?

3) Comme sus rappelé, vous avez été élue et appartenez toujours au parti créé par l'actuel Président de la République, La République En Marche. Approuvez-vous l'ensemble des mesures actuellement prises, y compris les obligations vaccinales dans certaines professions et le pass sanitaire réduisant ainsi de façon considérable les libertés de mouvement et de vie des personnes qui envisagent ne pas pratiquer sur elles la vaccination.

Vos réponses m'aideront beaucoup dans ma réflexion face à tous ces problèmes complexes.

Je vous remercie chaleureusement, Madame la députée, de me faire l'honneur de répondre avec précision aux trois questions ci-dessus posées.

Je vous prie de croire, Madame la députée, à mon plus profond respect

Monsieur XXXXX"

(j'ai inscrit mes coordonnées réelles cachées pour le présent article).

AUCUNE REPONSE

Je lui ai donc retourné le même e-mail le 06/10/2021 avec l'introduction suivante :

"Madame la Députée,

Le 15/08/2021, je vous envoyais un e-mail posant trois questions de notoriété publique et entrant dans le cadre

citoyen où nous nous situons tous les deux.

Sauf erreur, omission de ma part, ou problèmes techniques de mon ordinateur, il semblerait que je n'aie pas reçu de réponse ni de communication quelconque de votre part à mon intention.

Comme l'explique le site de l'Assemblée Nationale, et comme nous le savons tous, la première mission du député consiste à représenter les Français, tous les Français, et non pas uniquement les électeurs de la circonscription, en détenant un "mandat national".

Mais, comme expliqué le même site suscit , et comme nous le savons tous  galement, le d put  est en lien  troit avec les  lecteurs de sa circonscription par une proximit  irrempla able. Outre ses actions nationales nombreuses et indispensables, celui-ci se doit de r pondre aux pr occupations des  lecteurs locaux.

C'est pourquoi je vous avais fait part, dans mon e-mail en date du 15/08/2021 suscit , de mes pr occupations comme citoyen fran ais de la sixi me circonscription du Var pour laquelle vous  tes la d put e, e-mail rest  sans r ponse comme rappel  ci-dessus.

C'est la raison pour laquelle je prends la libert  de vous rappeler ci-dessous l'int gralit  de l'e-mail du 15/08/2021.

J'esp re obtenir des r ponses pr cises et d taill es des trois questions ci-dessous pos es cette fois-ci, et vous en remercie chaleureusement.

Je vous prie de croire, Madame la d put e,   mon plus profond respect

Monsieur XXXX

Bennn, toujours aucune r ponse.

C'est ce que l'on appelle une d put e consciente de ses responsabilit s et remplissant pleinement ses fonctions de service de la Nation.

AJOUT 2 HEURES APRES PUBLICATION DE L'ARTICLE

Oui, je sais qu'il ne faut en principe rien ajouter après la publication d'un article. Mais dans exactement le même esprit que cet article je dois préciser ceci.

Dans les manifestations du samedi à Toulon, nous avons créé des CSP (Comité de Salut Public). Chaque circonscription a son CSP.

Les représentants du CSP de ma circonscription sont allés le mardi 12/10/2021 devant la permanence de la députée LREM objet de cet article, Madame Valérie Gomez-Bassac. Ils étaient on ne peut plus pacifiques, n'avaient pas de hache, ni de kalachnikov, ni de bazooka, ni de tank.

Madame Valérie Gomez-Bassac est arrivée à sa permanence lorsque le Comité était déjà là, dehors, elle était escortée de trois gendarmes puis est passée devant le Comité sans les regarder et sans leur adresser la parole, si ce n'est un simple "Bonjour" très bref, mais sans s'arrêter aucunement. Elle n'a, bien sûr, reçu personne du Comité, ni même un ou deux délégués. PERSONNE.